

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2023

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 23/06/2023, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Gargenville, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

OBJET DE LA DELIBERATION		
DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE		
<u>Date d'affichage de la convocation</u> 23/06/2023	<u>Date d'affichage de la délibération</u> 06/07/2023	<u>Secrétaire de séance</u> BREARD Jean-Claude

Etaient présents : 109

AIT Eddie, ALAVI Laurence, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOUDET Maurice, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, BRUSSEAUX Pascal, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARBIT Jean-Christophe, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, BEAUVALLET Yves, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBouc Michel, LECOILE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEPINTE Fabrice, LONGEAULT François, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MONTANGERAND Thierry, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, QUIGNARD Martine, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Félicité, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

Absent(s) représenté(s) : 19

AOUN Cédric a donné pouvoir à LEPINTE Fabrice
BEGUIN Gérard a donné pouvoir à DI BERNARDO Maryse
BENHACOUN Ari a donné pouvoir à DAMERGY Sami
BERMANN Clara a donné pouvoir à EL BELLAJ Jamila
BERTRAND Alain a donné pouvoir à POYER Pascal
BORDG Michaël a donné pouvoir à COGNET Raphaël
DAUGE Patrick a donné pouvoir à JOSSEAUME Dominique
DELRIEU Christophe a donné pouvoir à CHAMPAGNE Stéphan
GUIDECOQ Christine a donné pouvoir à CALLONNEC Gaël
GUILLAUME Cédric a donné pouvoir à LAVANCIER Sébastien
HONORE Marc a donné pouvoir à DAZELLE François
KHARJA Latifa a donné pouvoir à MONTANGERAND Thierry
LEMARIE Lionel a donné pouvoir à OLIVIER Sabine
LITTIERE Mickaël a donné pouvoir à FONTAINE Franck
MACKOWIAK Ghyslaine a donné pouvoir à BOURE Denis
MARIAGE Joël a donné pouvoir à LE GOFF Séverine
MELSENS Olivier a donné pouvoir à GODARD Carole
NEDJAR Djamel a donné pouvoir à LEBouc Michel
REBREYEND Marie-Claude a donné pouvoir à BROUSSE Laurent

Absent(s) non représenté(s) : 11

COLLADO Pascal, CONTE Karine, DE JESUS PEDRO Nelson, DIOP Dieynaba, DUMOULIN Cécile, GARAY François, KOENIG-FILISIKA Honorine, MAUREY Daniel, PRIMAS Sophie, RIOU Hervé, WASTL Lionel

Absent(s) non excusé(s) : 2

ANCELOT Serge, OURS-PRISBIL Gérard

114 POUR :

ALAVI Laurence, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOUDET Maurice, BOURE Denis, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BRUSSEAU Pascal, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAUGE Patrick, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, BEAUVALLET Yves, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUIC Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MONTANGERAND Thierry, MOUTENOT Laurent, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, QUIGNARD Martine, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Félicité, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérangère, VOYER Jean-Michel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

0 CONTRE :**4 ABSTENTION :**

CALLONNEC Gaël, GUIDECOQ Christine, JALTIER Alec, NAUTH Cyril

10 NE PREND PAS PART :

AIT Eddie, AOUN Cédric, BOURSALI Karim, BROSSE Laurent, CHARBIT Jean-Christophe, DEVEZE Fabienne, LEPINTE Fabrice, MOREAU Jean-Marie, MULLER Guy, REBREYEND Marie-Claude

EXPOSÉ

Monsieur Didier MARTINEZ, Conseiller communautaire, a informé le Président par courrier du 17 avril 2023 de sa démission de ses fonctions de conseiller communautaire. Le Président a accusé réception de la démission de Monsieur Didier MARTINEZ par courrier du 25 mai 2023. Il est remplacé par Monsieur Alec JALTIER, maire de la commune de Porcheville. Monsieur Didier MARTINEZ était représentant titulaire de la Communauté urbaine au sein du Comité syndical du Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY 78), du Conseil d'administration du lycée Antoine Lavoisier à Porcheville, et représentant suppléant au sein du Comité syndical du Syndicat mixte interdépartemental de gestion des eaux de ruissellement de la Montcient et des affluents (SMIGERMA).

Madame Sandrine BERNO DOS SANTOS, Maire de Poissy a informé le Président, par courrier du 27 avril 2023 de la démission de son mandat de conseiller municipal et de ses fonctions de conseiller communautaire de Madame Nathalie MARTIN. Le Président a accusé réception par courrier du 25 mai 2023. Madame Nathalie MARTIN était représentant suppléant de la Communauté urbaine au sein Comité syndical du Syndicat mixte Seine et Yvelines numérique.

Il est rappelé que conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, il est voté au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation. L'assemblée peut toutefois décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, dès lors qu'aucune disposition législative ou réglementaire ne prévoit expressément ce mode de scrutin.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- de désigner Monsieur Alec JALTIER, comme représentant titulaire de la Communauté urbaine au sein du Comité syndical du SEY 78,
- de désigner Monsieur Alec JALTIER, comme représentant titulaire de la Communauté urbaine au sein du Conseil d'administration du lycée Antoine Lavoisier à Porcheville,
- de désigner Monsieur Alec JALTIER, comme représentant suppléant de la Communauté urbaine au sein du Comité syndical SMIGERMA,
- de désigner Madame Elsa SOUSSI, comme représentante suppléante de la Communauté urbaine au sein du Comité syndical du Syndicat mixte Seine et Yvelines numérique,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-21, L. 2121-33, L. 5211-1, L. 5211-10 et L. 5711-1 et suivants,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU la délibération du Conseil communautaire n°CC_2020-07-17_44 du 17 juillet 2020, relative à la désignation des représentants au Comité syndical du SMIGERMA,

VU la délibération du Conseil communautaire n°CC_2020-07-17_48 du 17 juillet 2020, relative à la désignation des représentants au Comité syndical du SEY 78,

VU la délibération du Conseil communautaire n°CC_2020-07-17_79 du 17 juillet 2020, relative à la désignation des représentants au Comité syndical du Syndicat mixte Seine et Yvelines numérique,

VU la délibération du Conseil communautaire n°CC_2020-09-24_24 du 24 septembre 2020, relative à la désignation des représentants au sein des Conseils d'administration des collèges et lycées public,

VU le courrier de Monsieur Didier MARTINEZ du 17 avril 2023 informant le Président de sa démission de ses fonctions de conseiller communautaire,

VU le courrier du Président du 25 mai 2023, accusant réception du courrier de Monsieur Didier MARTINEZ,

VU le courrier de Madame Sandrine BERNO DOS SANTOS, Maire de Poissy, du 27 avril 2023, informant le Président de la démission de Madame Nathalie MARTIN de son mandat de conseiller municipal de la commune de Poissy et de ses fonctions de conseiller communautaire,

VU le courrier du Président du 25 mai 2023, accusant réception du courrier de Madame Sandrine BERNO DOS SANTOS,

VU les candidatures proposées,

VU les résultats du scrutin,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1 : DESIGNE Monsieur Alec JALTIER, comme représentant titulaire de la Communauté urbaine au sein du Comité syndical du SEY 78.

ARTICLE 2 : DESIGNE Monsieur Alec JALTIER, comme représentant titulaire de la Communauté urbaine au sein du Conseil d'administration du lycée Antoine Lavoisier à Porcheville.

ARTICLE 3 : DESIGNE Monsieur Alec JALTIER, comme représentant suppléant de la Communauté urbaine au sein du Comité syndical SMIGERMA.

ARTICLE 4 : DESIGNE Madame Elsa SOUSSI, comme représentante suppléante de la Communauté urbaine au sein Comité syndical du Syndicat mixte Seine et Yvelines numérique.

ARTICLE 5 : AUTORISE le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 06/07/2023

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 06/07/2023

Exécutoire le : 06/07/2023

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

POUR EXTRAIT CONFORME,
Aubergenville, le 29 juin 2023

Le Président



ZAMMIT-POBESCU Cécile